

ASSISES DU SPORT GRAND EST

28 mai 2019

Note de restitution

Dans le prolongement de la signature du SRDS le 11 avril par M. Le Président Jean Rottner et Mme Roxana Maracineanu, M. Jean-Paul Omeyer, Vice-Président en charge de la Thématique Sport et Vice-Président de l'Agence Nationale du Sport a réuni le 28 mai à la Maison Régionale des Sports de Tomblaine l'ensemble des acteurs clés de l'écosystème du sport dans la région Grand Est pour échanger et partager autour des conditions de mise en oeuvre des principaux axes de développement du Schéma Régional.

Cette démarche prenait par ailleurs appui sur l'installation de la nouvelle Agence Nationale du Sport, promouvant entre autres l'installation des Parlements Territoriaux du Sport en région.

En charge de l'animation de cette journée, nous livrons ici quelques remarques de fond et de forme pouvant être utiles au déploiement de cette démarche préfiguratrice.

I. L'organisation générale

La forte mobilisation en peu de temps des participants présents, et **leur diversité** traduisent **la qualité d'attention portée par les acteurs de la région Grand Est quant à la déclinaison pratique des orientations portées par le SRDS.**

La **précision des questions** soulevées en plénière le matin comme **la liberté de parole** lors des échanges en ateliers l'après-midi éclairent :

- **l'acuité des enjeux perçus** et partagés au niveau national et régional,
- la capacité des participants à faire vivre le décloisonnement au-delà des silos fonctionnels de chacun,
- La confiance et la logique affichée de convergence collective autour du projet et de la démarche portés par M. Jean-Paul Omeyer.

L'alternance plénière/ateliers a permis à la fois de « poser » clairement et formellement cadre et objectifs de la démarche le matin- **en privilégiant autant la lecture nationale et régionale des enjeux-**, tout en laissant **chacun être acteur de ce moment grâce à l'interactivité et le bon état d'esprit entre tous l'après-midi** dans les 2 ateliers visités.

Enfin les restitutions synthétiques des travaux en fin d'après-midi par les rapporteurs étaient claires, rythmées et concises facilitant la bonne attention des personnes dans la salle, tout en invitant à un déploiement ultérieur.

Au-delà du succès de cette journée, quelques points d'attention pourraient cependant être relevés au regard des regroupements ultérieurs à mener :

- **Favoriser davantage l'expression collective du plus grand nombre et l'interactivité lors des séances plénières.** En effet, plusieurs participants nous ont fait part lors du buffet ou l'après-midi avant la restitution du travail des ateliers qu'ils regrettaient de ne pas avoir pu poser une question aux intervenants le matin faute d'un timing trop juste. Parmi les pistes pratiques à envisager, la mise en place d'un fil twitter affiché sur l'écran, ou le recueil préalable de questions avant la manifestation auprès des participants invités.
- **Le nombre important de personnes dans les ateliers** l'après-midi corollaire de la forte mobilisation, et leurs modalités d'animation. En effet, vu les effectifs élevés dans certains ateliers, **la mise en place de sous-groupes** prenant en charge pendant 15' chacun des différents aspects liés à la problématique de l'atelier avant restitution croisée pourrait être utilement testée. Cette approche facilitant une participation plus active de l'ensemble des participants.
- En termes d'animation des futurs groupes de travail qui seront constitués, **aider davantage les participants à penser « out of the box »** (en suscitant curiosité et créativité, ou en changeant la perspective des enjeux proposés) pour inventer de nouvelles modalités de coopération entre tous les acteurs de la région, et dépasser les réflexes, croyances et représentations traditionnelles.
- **La prise de feed-back en fin de journée et quelques jours après le regroupement** (via un formulaire électronique) pourraient être intéressant notamment pour valider l'appropriation du dispositif par l'ensemble des participants, s'assurer de l'ancrage des messages les plus importants et acter la dynamique participative promue par le dispositif au travers des propositions et des suggestions formulées. Les retours pouvant également faciliter le repérage et la mise en œuvre d'axes de progrès pour les séquences suivantes.
- **La mise en place relativement rapide des groupes de travail évoqués**, permanents et transversaux, dans le prolongement des ateliers et des conclusions apportées avec comme objectifs de produire de véritables feuilles de route pour atteindre quelques objectifs structurant associés à chacun des thèmes.

II. Le déploiement du dispositif

Tout au long de la matinée et surtout lors des ateliers l'après-midi, les participants ont pris la mesure de la consistance du projet sportif de la Région. Au regard d'abord de son alignement pionnier avec la stratégie de l'Agence Nationale du Sport et du potentiel de développement du secteur à adresser, puis des thèmes opérationnels au quotidien à déployer ensemble.

Les 4 thèmes proposés comme support de cette dynamique sont apparus véritablement clés pour favoriser l'essor de la politique sportive régionale.

Si la majorité des participants y ont adhéré, certains questionnements pourraient subsister quant à la prise en charge réellement collective dans la durée des thèmes proposés.

En effet, la demande initiale consistait à produire des plans d'actions répondant au mieux à la question soulevée dans chaque atelier. **C'est cependant davantage des diagnostics qualifiés qu'ont produit les groupes, facilitant l'appropriation collective de chaque problématique, mais n'orientant pas pour le moment suffisamment la mise en œuvre pratique de solutions opérationnelles précises et planifiées.** Une attention pourra dès lors utilement être portée sur les objectifs et les livrables opérationnels qu'auront à produire les prochains groupes de travail constitués.

Parmi les points d'attention relevés associés aux différents travaux menés dans les ateliers et qui pourraient faire l'objet d'une réflexion complémentaire ultérieure :

- L'adossement et le rôle « support » de la Région et des Départements aux initiatives du bloc communal, peut trouver d'éventuelles limites face aux réactions des métropoles soucieuses de préserver leur identité et leur espace d'expression propre. **Un travail spécifique pourrait être initié avec les 5 métropoles quant à l'intérêt et aux conditions de leur mobilisation dans le cadre du projet régional.**
- **L'orientation marquée en faveur du développement des Sports de Nature comme levier de croissance à part entière mérite d'être développée de façon directe et supplémentaire avec les 10 départements de la Région en amont de la poursuite des travaux avec les groupes constitués le 28 mai.** En effet, le manque d'informations actualisées et le retard des PDESI pourraient constituer des points de blocage au regard de cet axe de développement. L'établissement de la cartoweb associée à une application mobile dédiée, justement évoquée dans l'atelier 1, est un objectif pratique à mettre au programme d'un prochain regroupement Région/départements qui aurait vocation à capitaliser de façon positive sur la dynamique de la journée à Tomblaine. Il est d'ailleurs curieux de constater que le projet d'organisation du Festival des Sport de Nature n'ait pas davantage été repris lors des échanges dans l'atelier consacré à ce thème. Ce dispositif pouvant constituer un second thème fortement fédérateur pour tous les acteurs de la région.
- De nombreuses pistes intéressantes mais peut être encore trop génériques ont été évoquées dans le cadre des échanges de l'atelier 2 consacré aux équipements. **L'identification de « zones tests » par exemple pour valider l'intérêt de la mise en œuvre de la gouvernance locale partagée (sous forme d'EPIC) suggérée permettrait d'illustrer pratiquement l'efficacité de la collégialité prônée au travers du SRDS.** De la même façon, **la mise en place de mesures incitatives (à définir) sur certains équipements pour inviter les activités ultra sportives à les utiliser davantage permettrait de valider le potentiel économique de cette option,** et d'observer les conditions optimales de partage et de cohabitation entre les différentes pratiques.

- Une réflexion complémentaire serait peut-être également nécessaire pour questionner le levier et les opportunités que représente **le sport scolaire sur le territoire**, comme **la féminisation des pratiques** peu abordée dans l'atelier 3.
- Les notions de guichet unique, de lieu ressource référent, de plateforme partagée (cartoweb sports de nature), ... sont revenues à plusieurs reprises lors des travaux dans les différents ateliers semblant induire **un besoin de coordination plus marqué, plus complet, actualisé et plus qualitatif. La Région Grand Est ne doit-elle pas questionner davantage cette attente**, dans le prolongement du SRDS, et s'en servir pratiquement comme premier levier de développement pour organiser la mise en œuvre des prochaines étapes liées à l'installation du Parlement Territorial du Sport ? **Les échanges semblent avoir éclairé un besoin d'optimisation et de cohérence des actions, des moyens et des énergies** dans le respect de chacun, enjeux que les participants semblent prêts à confier à la Région et à son vice-président pour en assurer la prise en charge.

Les prochains livrables à venir auront à capitaliser sur ces attentes tout en se centrant sur la réalité des usages de chaque acteur pour produire des premiers résultats tangibles utiles à l'appropriation durable et plus large de la dynamique positive initiée le 28 mai.

Enfin nous avons relevé peu de remarques sur les modalités pratiques liées à la mise en œuvre de la gouvernance du futur Parlement Territorial du Sport, les participants, en confiance à priori avec l'approche globale proposée par la Région, semblant davantage préoccupés par la compréhension plus précise des évolutions qui se dessinent au niveau national et par le traitement pratique des questionnements soulevés dans les ateliers. Un complément ultérieur plus formel sur l'organisation et le fonctionnement des différents collèges pouvant être utile une fois la dynamique collective engagée et les premiers résultats restitués lors d'un nouveau regroupement.

Des Assises réussies à consolider donc au travers de la mise en valeur de la production des groupes de travail à constituer, et de l'affirmation du positionnement ressource de la Région pour catalyser toutes les énergies au service du projet commun validé.